

Comité technique

**LE 6 DÉCEMBRE 2018, NOUS ÉLIRONS  
NOS REPRÉSENTANT.E.S AU COMITÉ TECHNIQUE (CT)**

**JE VOTE CGT,  
C'EST EFFICACE  
AU QUOTIDIEN!**

**ATTENTION,  
ce document  
n'est pas un bulletin  
de vote!**

Élections professionnelles  
Fonction publique territoriale

**JE VOTE  
CGT**  
6 DÉCEMBRE  
2018

**JE VOTE** POUR  
DES **REPRÉSENTANT.E.S CGT**  
QUI INTERVIENDRONT SUR LES  
**QUESTIONS QUI NOUS CONCERNENT  
TOU.TE.S ET PARTICULIÈREMENT  
SUR :**

- L'organisation, le fonctionnement des services (les restructurations, les transferts et privatisations, temps de travail...)
- Les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences
- Le régime indemnitaire et les critères de représentation y afférent (RIFSEEP...)
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle
- Les sujets d'ordre général intéressant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail pour les collectivités affiliées au CT du Centre de Gestion
- La participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale

**Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de mandat.e.s CGT au CHSCT, ce qui leur permettra d'intervenir sur**

- La sécurité et la protection de la santé physique et mentale des agents
- L'amélioration des conditions de travail
- L'analyse des risques professionnels

**VOTER CGT C'EST**

**donner aux futur.e.s élu.e.s les moyens de défendre les droits  
et les intérêts de tou.te.s les agent.e.s statutaires et contrac-  
tuel.le.s pour un meilleur service public.**

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentant.e.s CGT dans les instances à l'échelon national : au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et Conseil Commun de la Fonction Publique pour examen et avis des projets de lois et décrets, au Centre National de la Fonction Publique

Territoriale pour les questions relatives à la formation professionnelle.

**FIER-E-S**  
DE TRAVAILLER POUR LE  
**SERVICE PUBLIC!**

scannez-moi



**JE SUIS  
PUBLIC 100%**

**EN CHOISSANT  
LA LISTE CGT, NOUS NOUS  
DONNONS D'AVANTAGE  
DE FORCE** pour revendiquer  
et gagner de nouveaux droits  
au niveau national

- L'augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 1800 euros brut
- La création d'emplois statutaires
- La retraite à 60 ans pour tous avec une pension d'au moins 75 % du salaire brut des 6 derniers mois
- L'abrogation du jour de carence
- L'abrogation du RIFSEEP et l'intégration des primes dans le salaire indiciaire
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- L'obligation du respect du critère « à valeur de travail égale, salaire égal »
- Un véritable déroulement de carrière avec le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière
- L'instauration du temps de travail à 32h
- L'établissement d'un vrai droit et accès à la formation professionnelle avec un financement porté à 3 % pour le CNFPT
- La prise en charge par l'employeur de la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)
- Le développement des Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC) et de l'action sociale (restauration et transports)
- La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

**PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES!**

**LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018**

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN  
CHAQUE VOIX COMPTE!**